

Une journée au ZooParc 2004 - Conditions générales de réservation

Les présentes conditions générales de réservation concernent :

D'une part, le département de Loir-et-Cher, situé place de la République à Blois (41020), organisateur de l'opération « Une journée au ZooParc », ci-après désigné « l'organisateur ».

Et d'autre part, chaque résident de Loir-et-Cher concerné par une réservation effectuée depuis le site internet de l'organisateur : www.departement41.fr

La mention « le visiteur » représente le jeune jusqu'à 16 ans (c'est à dire né après le 20 septembre 2007) qui bénéficie d'une entrée gratuite dans le cadre de cette opération.

La mention « la personne effectuant la réservation » représente la personne physique qui effectue la commande.

La mention « la personne accompagnante » représente la personne physique qui accompagne le(s) visiteur(s) le jour de la visite et durant celle-ci.

Toute réservation effectuée implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de réservation.

Préambule :

Dans le cadre de l'opération « Une journée au ZooParc » l'organisateur, en partenariat avec le ZooParc de Beauval, situé avenue du Blanc à Saint-Aignan et ci-après désigné « le site partenaire », invite le(s) visiteur(s) à découvrir gratuitement les animaux extraordinaires du 4ème plus beau zoo du monde entre le samedi 21 septembre et le dimanche 20 octobre 2024.

L'accès au ZooParc est conditionné à une réservation préalable depuis le site internet de l'organisateur, ainsi qu'à la présence d'une personne accompagnante le jour de la visite et durant toute la durée de celle-ci.

ARTICLE 1 - Obligations

Au moment de la réservation, la personne effectuant la réservation s'engage à :

- être âgée d'au moins 18 ans,
- résider en Loir-et-Cher.

Cette opération ne s'adresse pas aux groupes, mais uniquement aux clientèles individuelles. Aussi, la personne effectuant la réservation pourra réserver au maximum 5 billets par commande.

Une réservation en ligne frauduleuse ou qui contreviendrait aux présentes conditions générales de réservation pourra entraîner le refus d'accéder au site partenaire.

Au moment de l'accès au sein du site partenaire, le visiteur s'engage à :

- être dans sa seizième année au maximum, c'est à dire à être né après le 20 septembre 2007,
- résider ou être scolarisé en Loir-et-Cher, et se munir le jour de la visite de tout document permettant de justifier de cette domiciliation (carte d'identité, carte de scolarité, factures d'abonnement...),
- être accompagné par une personne majeure.

La personne accompagnante devra, le jour de la visite, être âgée d'au moins 18 ans et s'acquitter d'une entrée selon les modalités de son choix. Elle pourra ou non être domiciliée en Loir-et-Cher, et devra accompagner le(s) visiteur(s) pour la visite. Le(s) visiteur(s) sera(ont) placé(s) sous sa responsabilité durant toute la durée de celle-ci.

ARTICLE 2 - Réservation

Suite à la validation de la réservation, la personne effectuant la réservation recevra une confirmation par courriel(s) avec, en pièce jointe, un billet pour chaque visiteur.

À cet effet, il lui faudra communiquer son adresse électronique et son adresse de résidence en Loir-et-Cher.

Il est de la responsabilité de la personne effectuant la réservation de s'assurer que les coordonnées communiquées lors de la réservation sont correctes et qu'elles lui permettront de recevoir la confirmation de réservation par courriel(s).

Avant de se présenter à l'entrée du site partenaire, la personne effectuant la réservation (ou la personne accompagnante) devra imprimer le(s) billet(s) correspondant à sa réservation ou le(s) télécharger et le(s) conserver sur son smartphone, de façon à ce qu'il(s) puisse(nt) être contrôlé(s) de manière électronique.

Les billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et seront considérés comme non valables.

Pour répondre aux exigences de sécurité du site partenaire et garantir un bon accès à celui-ci, la réservation doit être obligatoirement effectuée préalablement à la visite.

Aucune inscription à l'entrée du site partenaire ne sera possible.

ARTICLE 3 - Tarifs et billets

S'agissant d'une invitation, aucune mention de tarif ne figure sur le billet, qui ne peut être vendu ou échangé.

La personne effectuant la réservation devra néanmoins préciser, selon les conditions définies avec le site partenaire, la nature des invitations souhaitées pour les statistiques de suivi.

- - 3 ans,
- 3 à 10 ans,
- 11 à 16 ans.

Les billets permettent d'accéder gratuitement aux différentes richesses du ZooParc, à l'exception des prestations payantes qui le restent durant l'opération.

Pour respecter les règles de sécurité, les équipes du site partenaire pourront être amenées à réguler l'accès à certaines parties du site.

ARTICLE 4 - Durée de validité

Les réservations seront ouvertes du lundi 9 septembre au dimanche 20 octobre 2024 inclus.

Le billet n'est valable que pour la date de réservation qui figure sur celui-ci. Toute visite, à une autre date que celle-ci, nécessite une nouvelle réservation depuis le site internet de l'organisateur.

Les horaires de visite sont définis directement par le site partenaire, tout comme les règles d'accès au site.

Pour ces différentes informations, la personne effectuant la réservation (ou la personne accompagnante) est invitée à consulter le site internet du site partenaire : www.zoobeauval.com

ARTICLE 5 - Remboursement

Les billets ainsi émis ne sont ni cessibles, ni repris, ni remboursés.

ARTICLE 6 - Contrôle des billets

Le billet est à usage unique.

Le contrôle des billets s'effectue, à partir du bâtiment "billetterie" accessible depuis le parking sud, de 9h à 16h.

Cette invitation s'adresse uniquement aux visiteurs de Loir-et-Cher mentionnés à l'article 1 du présent document.

Aussi il est demandé à la personne accompagnante d'être en mesure de présenter pour chaque visiteur, en plus du billet réservé depuis le site internet de l'organisateur, toute pièce susceptible de répondre aux obligations mentionnées à l'article 1 du présent document.

Aucun duplicata de billet ne sera délivré.

ARTICLE 7 - Responsabilité

La personne effectuant la réservation doit vérifier le(s) billet(s) et la confirmation de sa réservation en ligne au moment où il(s) est(sont) réceptionné(s) dans sa messagerie électronique.

La responsabilité de l'organisateur ne saurait être engagée pour tous inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment en cas de rupture de service, intrusion extérieure ou présence de virus informatiques.

Chaque visiteur, personne effectuant la réservation ou personne accompagnante doit respecter, pendant sa visite, les règles de sécurité en vigueur sur le site partenaire.

De plus le(s) visiteur(s), quel que soit son âge, demeure(nt) sous l'entière responsabilité de la personne effectuant la réservation ou de la personne accompagnante et ce sur l'ensemble du parcours, tant à l'extérieur du site que dans l'enceinte de celui-ci.

En cas de non-respect des règles édictées par le site partenaire pour la visite de celui-ci, le service de sécurité pourra intervenir et procéder à l'expulsion du(se) visiteur(s) sans qu'aucun remboursement ne puisse être exigé.

Article 8 - Données personnelles

Dans le cadre de la fourniture du service, l'organisateur est amené à procéder à la collecte et au traitement de données personnelles.

Toutes les opérations sur ces données personnelles sont réalisées dans le respect de la réglementation en vigueur et notamment de la loi n°78-17 « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée ainsi que ses décrets d'application.

L'organisateur collecte les données personnelles qui lui sont communiquées par la personne effectuant la réservation, telles que par exemple, ses nom, prénom, adresse, commune, mail et téléphone.

Ces données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par l'organisateur uniquement dans le cadre de la présente opération sauf autorisation expresse donnée par la personne effectuant la réservation.

Les données personnelles qui sont communiquées par la personne effectuant la réservation sont transmises au destinataire suivant : le département de Loir-et-Cher.

Les données personnelles fournies dans le cadre d'un service particulier seront conservées le temps nécessaire à la bonne exécution du service demandé, sauf autorisation expresse donnée par le visiteur.

L'organisateur s'engage à prendre toutes les mesures qu'il estime utiles et appropriées au regard de la nature des données, afin de garantir la sécurité et la confidentialité de ces données personnelles et, notamment, d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le visiteur effectuant la réservation dispose d'un droit d'accès, de rectification et/ou de suppression des données personnelles incomplètes ou inexactes le concernant sur simple demande adressée à l'organisateur.